

LGV-Est – Évaluation n°21 : La Hachie

n°F1388200155008A

Franck Mourot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/8932>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Franck Mourot, « LGV-Est – Évaluation n°21 : La Hachie », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Lorraine, mis en ligne le 01 mars 2001, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/8932>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

LGV-Est – Évaluation n°21 : La Hachie

n°F1388200155008A

Franck Mourot

- 1 Les sondages préliminaires, réalisés au lieu-dit La Hachie, commune de Les Trois-Domaines, suggéraient l'existence d'un site rural d'époque antique. En effet, un fossé formant angle droit avait livré de la céramique attribuable au I^{er} siècle de notre ère. Le décapage de la zone, située à mi-pente du versant dominant le ruisseau de Deux-Nouds, a été opéré sur environ 1,2 ha. Sur cette étendue, un aménagement qui offre toutes les caractéristiques d'une ferme indigène a été reconnu. Cet établissement rural de la fin du second âge du Fer et du début de l'époque romaine, n'a pu être fouillé dans sa totalité. L'emprise du tracé LGV n'a permis de reconnaître que la partie septentrionale du complexe. Les structures se présentent sous une forme très dégradée du fait de la topographie même du terrain qui a accéléré l'érosion des sols. Seuls deux des quatre fossés qui délimitaient primitivement l'enclos ont été repérés. Le système d'entrée, à architecture élaborée, a également été reconnu. Si les niveaux de sols de la cour intérieure ont totalement disparus, les fondations du bâtiment principal et d'une annexe ont pu être étudiées. Au sud de ces édifices s'étend un espace funéraire constitué d'une tombe à incinération de La Tène finale, d'une sépulture à inhumation gallo-romaine et des restes d'une troisième, beaucoup plus ancienne, correspondant vraisemblablement à un aménagement tumulaire de La Tène ancienne.
- 2 Les deux fossés de l'enclos forment un angle ouvert au nord. Le tracé nord, fortement érodé, n'a pu être suivi que sur 15 m de longueur. Le tracé ouest, mieux conservé, a été étudié sur 90 m de longueur, jusqu'à la limite de l'emprise. Il se présente sous la forme d'une structure linéaire fossoyée à profil en U. Les vingt-cinq coupes stratigraphiques opérées à espacement régulier indiquent une largeur de 0,60 m et une profondeur de 0,40 m relativement constantes. Le fond, constituée d'une couche marneuse indurée épouse une forme soit incurvée, soit plane. Le remplissage constitué de trois couches de limons argilomarneux est homogène. L'examen sédimentaire réalisé *in situ* indique que le

comblement est survenu suite à l'éboulement d'une partie du talus durant la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Le mobilier piégé dans le remplissage est représenté par de la céramique commune et *terra nigra* (gobelet type Gose 340/341, pot de type Deru P 14 et fragments de cruches indéterminées), un fragment de *dolium*, de la faune (bœuf, NRE : 3 ; ovi-caprinés, NRE : 2 ; indéterminés, NRE : 6), huit scories de fer, quatre clous de chaussure ou de harnachement à tête conique dont un à décor interne à dix globules (type Brouquier-Reddé C10, contextes militaires d'époque césarienne et augustéenne) et une fibule en bronze de type Feugère 23a, attribuable à la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. (40 - 100 de notre ère).

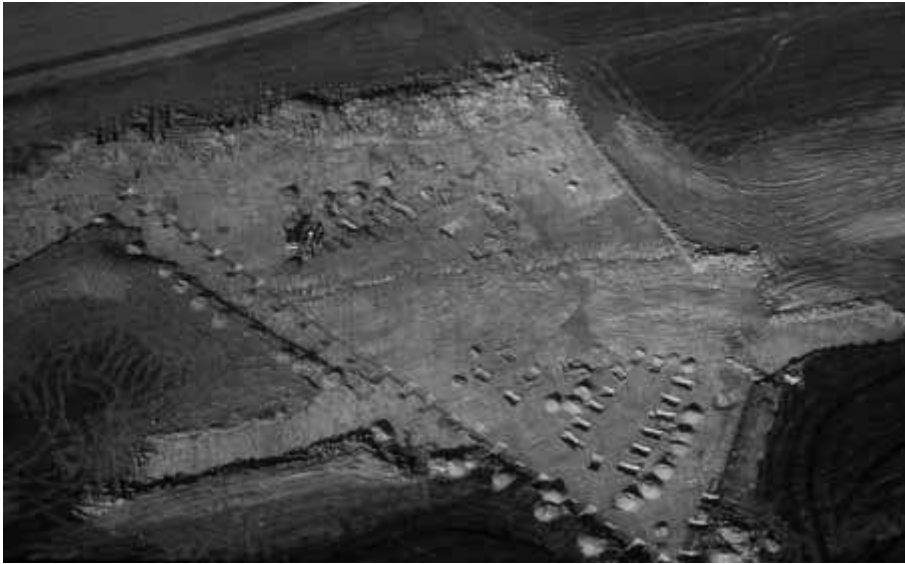
- 3 Au nord-est, à proximité de la limite de fouille, à l'emplacement d'une l'interruption de fossé de 6 m de longueur, un système d'entrée aménagée a été reconnu. Les deux portions de fossés creusés de part et d'autre, ont un axe décalé. Ce dispositif en chicane est complété par un aménagement sur quatre poteaux formant un porche. À l'arrière, deux autres poteaux de faible dimension attestent la présence d'une palissade de barrage, fermant l'arrière du porche.
- 4 L'aire interne de l'enclos s'ouvre sur une vaste cour dont les niveaux de sols ont disparus. Le seul mobilier exhumé correspond à des artefacts piégés dans le comblement des chablis. Deux d'entre eux ont livré des objets métalliques, une bague de soie d'outil en fer et une fibule Feugère 4, attribuable à la période augusto-tibérienne. Seuls les fragments de scories retrouvés dans le comblement du fossé attestent d'une activité artisanale.
- 5 Dans sa partie sud, la cour est occupée par un vaste bâtiment de plan rectangulaire à une nef, de 15 m de longueur et de 7 m de largeur, qui disposait d'élévations en matériaux périssables. La charpente s'appuyait sur quatorze poteaux (six en longueur et trois en largeur) d'environ 0,80 m de diamètre. Le comblement des trous de poteau présente des systèmes de calages simples avec blocs de calcaires. Par ses dimensions, cet édifice semble se présenter comme étant le bâtiment résidentiel principal. Cette hypothèse est confortée par la découverte de matériel domestique dans le comblement supérieur des trous de poteau: des tessons de céramiques communes claires (gobelet Gose 340/341 augusto-tibérien et fragments de cruches indéterminées) et du petit matériel métallique représenté par des clous de charpente et onze clous à tête conique dont au moins un à décor interne (lignes croisées : type Brouquier-Reddé B2, contextes militaires d'époque césarienne et augustéenne).
- 6 À environ 10 m au nord, suivant la même orientation que le bâtiment précédent, une deuxième construction à architecture moins élaborée a été fouillée. La structure, à quatre poteaux de 0,80 m de diamètre (dont un restitué), se présente sous une forme quadrangulaire d'environ 4,5 m de côté. Les caractéristiques présentées s'apparentent à celles d'un grenier surélevé.
- 7 À 30 m au nord, à proximité de la limite de fouille, s'individualisent des séries de trous de poteau pouvant correspondre à des bâtiments légers dont le plan nous échappe. L'espace funéraire qui se développe à proximité est mieux connu. L'érosion différentielle de cette partie du site a sans doute contribué à occulter une partie des aménagements et des sépultures. La plus importante structure n'est connue que partiellement. Se présentant sous la forme d'un enclos subcirculaire d'environ 12 m de diamètre, disposant en son centre d'une fosse centrale de 1,80 m de largeur, cet ensemble s'apparente à un tertre funéraire. Du moins, c'est ce que suggèrent sa morphologie générale et la découverte, lors du décapage, d'un fragment de torque en bronze à anneaux de suspension attribuable à La Tène I (type Veckersviller, LTI, Musée de Sarrebourg, inv. n° D. 35.1.1.). Ces éléments

supposent l'existence d'un espace funéraire laténien avec sépulture privilégiée, antérieur à la construction de la ferme indigène. La proximité de la limite de fouille ne nous permet d'appréhender ni son importance, ni l'ensemble de ses caractéristiques. Toutefois, l'exhumation de deux autres tombes plus tardives indique une permanence de la fonction funéraire entre le second âge du Fer et l'Antiquité. En effet, à 5 m du tumulus, une sépulture à incinération attribuable à La Tène finale a été fouillée. Les cendres du défunt ont été déposées dans une urne en céramique à dégraissant coquiller. La tombe a été creusée au centre d'un foyer circulaire dont il ne reste que la couche inférieure rubéfiée. Il s'agit sans doute d'une partie d'*ustrinum*. À proximité, se trouvent les restes d'un deuxième espace rubéfié, probablement en liaison avec d'autres sépultures disparues sous l'action de l'érosion. À l'est de ces deux premières tombes, une sépulture à inhumation a été retrouvée. Le corps d'un adolescent disposé en décubitus était orienté nord-sud. Un couteau en fer à un tranchant avait été déposé le long du corps. Ces caractéristiques plaident en la faveur d'une attribution chronologique à l'époque antique.

- 8 Sans être exceptionnel, le site des Trois-Domains fournit un nouvel exemple de ferme indigène en territoire médiomatrique. Il s'agit cependant de la première découverte de ce type réalisée en Meuse. La présence d'une tombe du début du second âge du Fer indique la longévité d'occupation de cette partie de la vallée et la proximité d'une zone d'habitat. La ferme indigène construite en périphérie à La Tène finale, ne déroge pas, au niveau de son plan, aux aménagements fouillés dans le nord-est de la Gaule. Le mobilier découvert, même s'il est peu abondant, livre les informations les plus intéressantes. En effet, la présence d'une fibule Feugère 4 et de clous de harnachement à décors internes de l'époque tardo-républicaine et augustéenne, suggère un statut spécifique d'au moins une partie des occupants, s'inscrivant peut-être dans un contexte militaire.
- 9 Abandonné au cours du I^{er} siècle de notre ère, cette ferme primitive n'a pas donné lieu à une transformation en établissement rural. L'absence de vision globale du secteur ne permet pas de comprendre les raisons mêmes de cette rupture d'occupation. Peut-être est-elle liée au développement d'un complexe domanial environnant. Plusieurs *villae* sont effectivement mentionnées au XIX^e s. par F. Liénard sur le territoire des communes limitrophes.
- 10 (Fig. n°1 : Vue aérienne de la ferme indigène et du fossé)
- 11 MOUROT Franck

ANNEXES

Fig. n°1 : Vue aérienne de la ferme indigène et du fossé



Auteur(s) : Frigério, Philippe. Crédits : Frigério Philippe (2001)

INDEX

Thèmes : artisanat, bronze, céramique commune, charpente, chaussure, clou, cour, couteau, dolium, enclos circulaire, enclos funéraire, faune, fer, ferme, fibule, fondation de bâtiment, grenier, habitat rural, harnachement de guerrier, inhumation, nécropole à incinération, palissade, porte, portique, scories, sépulture d'enfant, torque, trou de poteau, tumulus, urne, ustrinum

Index chronologique : âge du Fer, Empire romain, La Tène

operation Fouille d'évaluation (EV)

Mots-clés : LGV, LGV Est, grands travaux

Index géographique : Lorraine, Meuse (55)

AUTEURS

FRANCK MOUROT

AFAN